

Rapport

Date de la séance du CE: 5 mars 2014
Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie
N° d'affaire: 384793
Classification: Non classifié

Office des eaux et des déchets (OED)

Commune de Kiesen

Transfert de la concession d'eau d'usage n° 1 sur la commune de Kiesen (assortie du droit de force hydraulique n° 33038)

Approbation a posteriori du transfert de concession par le Grand Conseil

A l'origine, le Grand Conseil a octroyé la concession d'eau d'usage n° 1 sur la commune de Kiesen le 15 août 1990 à la commune municipale de Berne. La concession autorise le prélèvement de 60 000 litres par minute dans la nappe d'eau souterraine de la vallée de l'Aar sur le territoire de la commune de Kiesen et est valable jusqu'au 31 décembre 2030.

Le 15 avril 2003, la concession a été transférée, par arrêté du Grand Conseil, de la commune de Berne à la société Energie Wasser Bern (ewb). En janvier 2007, cette dernière a vendu la concession à la société Wasserverbund Region Bern AG (WVRB AG) et lui a remis les installations d'exploitation. Il a alors été omis de faire approuver le transfert de la concession par le Grand Conseil, qui est compétent en la matière.

En mai 2013, la société WVRB AG a déposé une demande de modification mineure de la concession. En vérifiant cette demande, l'OED a constaté l'oubli. L'arrêté du Grand Conseil ci-joint vise à accorder l'approbation a posteriori.

La vente et le transfert effectif de la concession de la société ewb à la société WVRB AG, intervenus en 2007, n'ont à aucun moment fait l'objet d'une contestation. La société WVRB AG satisfait à toutes les exigences et conditions de la concession.

Proposition

Pour les motifs évoqués, nous proposons aux Grand Conseil d'approuver le transfert de concession.

Annexes

- Projet d'arrêté

